



Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits
des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle
et du dialogue social



Le codage du groupe socioprofessionnel avec le seul libellé de profession et SICORE

**Enquête de santé scolaire en classe de grande section
de maternelle 2012-2013**

Olivier Chardon, Drees.

Le groupe socioprofessionnel

Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
Cadres et professions intellectuelles supérieures
Professions Intermédiaires
Employés
Ouvriers
Personne n'ayant jamais travaillé

- une variable centrale pour mesurer les inégalités sociales, notamment en santé.
- Mais une information difficile à collecter.

La méthode recommandée

- Recueil du libellé de profession, reconnaissance du libellé par le logiciel SICORE, collecte des “variables annexes” nécessaires au codage au niveau le plus fin de la PCS (code à 4 chiffres).
- Le 1er chiffre du codage fin est le groupe socioprofessionnel.
- Un processus lourd, adapté pour des enquêtes en face à face avec une collecte informatisée (Cf. JMS 2012, Destandau Sophie et Warman Romain sur Sicore embarqué).

L'usage dans les "petites" enquêtes

- Petites enquêtes (ou recueils) = des ambitions limitées sur la PCS, un questionnement contraint et/ou une collecte non informatisée.
- L'auto-classement des enquêtés est souvent privilégié.
- Des divergences entre les deux méthodes (24% selon Francis Guglielmetti, 2002).

Les enquêtes de santé scolaire

- Un questionnaire papier (4-6 pages), collecté par un professionnel de la santé scolaire auprès des parents (en maternelle) ou des enfants (cm2 et 3ème). Un partenariat (Drees, Dgesco, Depp, Invs, DGS)
- Les enquêteurs doivent coder eux-mêmes le groupe socioprofessionnel
- Il n'y a pas de formation spécifique, les consignes sont très succinctes (aucune mention des variables annexes pour arbitrer certains cas).
- Seul le codage en huit postes est collecté (pas de libellé, pas de variables annexes).
- Au final beaucoup de non réponse, des effets enquêteurs importants...
- En 2012 refonte des enquêtes avec labellisation Cnis.

Une nouvelle méthode de codage pour l'enquête 2012-2013

- Enquête en grande section de maternelle (GSM), un parent est enquêté.
- La nouvelle méthode de codage : le recueil du libellé de profession du père et de la mère avec un codage à posteriori par SICORE sans variables annexes.
- Pour réduire la non réponse, pour harmoniser le protocole, pour alléger la charge de travail des enquêteurs... à terme.
- Pour cette édition, le codage "enquêteur" est conservé pour mesurer l'effet du changement de codage.

Seulement 50% de double codage

groupe socioprofessionnel du père		
	effectif	en%
Aucun codage	2 156	11,5
Un codage, le codage "enquêteur"	2 607	13,9
Un codage, le codage SICORE	4 649	24,7
Deux codages différents	2 172	11,6
Deux codages identiques	7 209	38,4
Total	18 793	100,1

L'origine du groupe socioprofessionnel dans GSM 2012-2013

	En %	Père	Mère
SICORE		74,1	64,2
Codage de l'enquêteur		13,8	18,7
Reprise manuelle		5,6	6,1
Aucun codage		6,5	11,0
Total		100,0	100,0

Moins d'enfant sans information sur leurs parents

GSP de la mère	GSM 2012-2013	GSM 2005-2006
Agriculteur exploitant	0,4	0,6
Artisan, commerçant	3,7	2,3
Cadre	9,8	8,5
Profession intermédiaire	23,6	14,9
Employé	38,3	34,9
Ouvrier	6,3	9,6
Non concerné (jamais travaillé, parent inconnu ou dcd)	6,9	12,4
Non codé, non réponse	11,0	16,9
Total	100,0	100,0
% d'enfant sans codage	17,9	29,2

Le groupe socioprofessionnel des parents

- Un indicateur qui combine l'information sur le père et la mère : limite l'influence de la non réponse, mais une hiérarchie discutabile
 - 1. a au moins un parent cadre,
 - 2. à défaut a au moins un parent profession intermédiaire,
 - 3. à défaut a au moins un parent agriculteur, artisan commerçant ou chef d'entreprise,
 - 4. à défaut a au moins un parent employé
 - 5. défaut a au moins un parent ouvrier,
 - 6. à défaut est classé « autres situations».

Une structure sociale plus proche de l'EEC

Enfant selon le GSP des parents	GSM 2012-2013	EEC 2013	GSM 2005-2006	EEC 2006
Cadres	20,1	22,2	17,7	21,2
Professions intermédiaires	28,0	27,3	19,3	26,1
Agriculteurs, commerçants, chefs d'entreprise	9,1	8,6	7,3	8,3
Employés	27,5	28,0	27,7	31,5
Ouvriers	12,1	12,1	17,8	11,9
Autres situations	3,2	1,8	10,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Le nouveau codage perturbe peu l'analyse des principaux indicateurs de santé

(résultats provisoires, ne pas diffuser)

	Surcharge pondérale			
GSP des parents	2012-2013	borne inférieure	borne supérieure	2005-2006
Cadres	7,2%	6,4%	8,0%	8,7%
Professions intermédiaires	10,2%	9,5%	10,9%	10,4%
Agriculteurs, artisans, commerçants,	13,8%	12,3%	15,2%	13,6%
Employés	14,3%	13,4%	15,2%	13,6%
Ouvriers	15,6%	14,2%	16,9%	15,6%
Autres situations	15,4%	12,9%	17,9%	13,3%
Ensemble	11,9%	11,5 %	12,4 %	12,4%

SICORE sans variables annexes : quelle qualité ?

- Selon Jérôme Bourgeois, Eric Séguin et Louis Meuric, l'absence de variables annexes modifie 20% des codages.
- Sous-estimation de la part des cadres et aussi des commerçants, artisans et chef d'entreprises.
- Une variable « annexe » facile à collecter : la distinction entre salarié et non salarié.
- Le repérage des cadres, le point problématique dans une optique d'analyse des inégalités sociales. Les apports et les limites de la variable « annexe » de position professionnelle.

La position professionnelle : l'autre question fermée sur le groupe socioprofessionnel

Q49 Dans votre emploi principal, êtes-vous ou étiez-vous : (*une seule réponse possible*)

1. Manoeuvre ou ouvrier(ière) spécialisé(e)
2. Ouvrier(ère) qualifié(e) ou ouvrier(ère) hautement qualifié(e) ou technicien(ne) d'atelier
3. Agent de maîtrise
4. Directeur(trice) général(e) ou adjoint(e) direct(e) au(à la) directeur(trice)
5. Technicien(ne), dessinateur(trice), VRP
6. Professeur(e) des écoles, de collège, de lycée professionnel, assistant(e) social(e), infirmier(ière), agent de catégorie B ou assimilé
7. Ingénieur(e) ou cadre d'entreprise
8. Professeur(e) de lycée général ou de l'enseignement supérieur, personnel de catégorie A ou assimilé
9. Employé(e) de bureau, de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardien(enne) d'enfants, personnel de catégories C ou D de la fonction publique
10. Autre

Bilan pour les enquêtes de la DREES

- Positif pour les enquêtes de santé scolaire, des modifications sur les enquêtes
 - CM2 2014-2015 (les consignes)
 - 3ème 2016-2017 (introduction d'une variable pour distinguer les non salariés)
 - GSM 2018-2019 (réflexion sur le repérage des cadres).
- Une implémentation dans l'enquête périnatalité 2016, un protocole adaptée aussi aux enquêtes IVG

Conclusion pour d'autres enquêtes

- L'utilisation de SICORE sans variables annexes est possible.
 - 82% des libellés sont reconnus et c'est perfectible (98% dans l'étude de Jérôme Bourgeois, Eric Séguin et Louis Meuric).
 - Des reprises manuelles de libellés sont nécessaires.
- Est-ce une alternative à l'auto classement en GSP ?
 - Cette méthode est moins dépendante du mode de collecte.
 - Elle est moins contraignante pour l'enquêté et l'enquêteur.
 - Evaluation de la qualité relative des deux codages reste à faire.
- Des améliorations : le réperage des non salariés et des cadres.

Un souhait pour l'avenir

- Un set de variables annexes allégées (avec des formulations retravaillées) pour proposer aux concepteurs d'enquête un protocole de collecte du groupe socioprofessionnel simplifié et robuste aux différentes modes (face à face, téléphone, internet, papier).

Merci de votre attention.